

PROGRAMME DE FORMATION :

Autoproduction musicale : techniques d'enregistrement live et de mixage

PUBLIC : La formation s'adresse aux amateurs en passe de professionnalisation, aux musiciens, passionnés de son, beatmakers, ingénieurs du son, autodidactes.

PRÉREQUIS : Être à l'aise avec l'utilisation d'un ordinateur Mac ou PC (La formation se fait sur Mac)

DURÉE : 20 jours (160h)

HORAIRES : De 9h à 13h00 et de 14h00 à 18h

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :

- Minimum : 1
- Maximum : 5

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

LIEU : Denger Studio 268 av de la Capelette 13010 Marseille

En cas de besoins d'accueil spécifiques, nous mettrons tout en œuvre pour vous recevoir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 06 11 24 62 22.

TARIF : La formation sur 20 jours, (160h) est évaluée à 8 000 € HT, finançable par l'AFDAS (pour les intermittents) et Pôle Emploi, selon vos droits.

OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Savoir prendre les bonnes décisions techniques pour réaliser un enregistrement live
- Savoir enregistrer tout type d'instrument en configuration live
- Savoir produire des voix pour les styles : Rap, R&B, Rock, Pop
- Savoir faire les éditions de pistes, recalage de batterie, correction tonale
- Savoir mixer une œuvre en respectant les normes du monde de l'audiovisuel
- Savoir masteriser et calibrer des enregistrements
- Savoir réaliser une image DDP
- Devenir autonome dans la prise de son et la manipulation d'un logiciel d'édition musicale tout en respectant les bases d'enregistrement du monde phonographique.

CONTENU

- Découverte du matériel disponible. Software, hardware, microphone, Casque, etc...
- Base théorique du son et de sa numérisation
- Vérification des liaisons hardware software et exercice d'apprentissage à suivre le signal
- Comment entrer du son dans le logiciel d'édition et apprentissage du setup des entrées / sorties (E/S)
- Exercice de base d'enregistrement
- Exercice de base d'Édition
- Apprentissage des outils d'édition, GRID, SLIP, SHUFFLE, SPOT
- Apprentissage des bases de la prise de son
- Fonctionnement fondamental du microphone
- Qu'est-ce que le préampli
- Prise de son de voix
- Prise de son guitare
- Prise de son clavier
- Prise de son percussions
- Exercice pratique mixage
- Export des fichiers
- Découverte des outils d'Édition
- Elastic Time
- Beat détective
- Notion de Groove
- La quantification
- Evaluation

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant et des exigences requises au titre de la formation souscrite.

Éléments matériels :

- Mise à disposition du matériel hardware et software studio
- Support de cours utiles transmis au participant au fil de la formation

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.